

sans exception, c'est que la volupté, petit à petit, expulse de l'âme l'amour, qu'elle remplace par des passions quelquefois, mais par des passions factices. Règle générale : tout ce qui est refusé à la chair grossit le trésor de l'amour.

C'est ici qu'il faut dire une chose terrible, mais avec crainte et respect. Tout est possible à Dieu : des pierres mêmes il peut faire des enfants à Abraham ; mais quelque chose est plus rebelle que les pierres, c'est le cœur du voluptueux. Loin de moi des classifications, des exclusions téméraires ; je mettrais plutôt la main sur ma bouche. Mais il me paraît certain que, selon la nature des choses, le cœur du voluptueux offre plus d'obstacles qu'un autre à la grâce régénérante. Oserai-je dire que dans les autres pécheurs, elle se prend à quelque chose de plus vivant, elle se prend à une âme du moins, au lieu qu'à un certain période de la vie du voluptueux, son âme, ainsi que j'ai dit, a passé dans sa chair. Tout le système de l'Évangile sur la régénération suppose dans le cœur à régénérer une certaine capacité de croire et d'aimer ; elle est morte chez le voluptueux ; tous les ressorts sont brisés ; c'est tout au plus s'il y reste de la place pour la crainte et le désespoir. Les choses spirituelles n'ont plus pour lui ni couleur, ni saveur ; il a perdu les sens par où l'on voit et l'on goûte, je ne dis pas les choses de la religion, mais les choses de l'âme ; tout est fadeur, tout est langueur dans son être ; il le sent, il sent qu'il en devrait gémir, et n'a pas la force de gémir ; il prévoit sa perte, et il n'a pas la force de s'en effrayer ; il se répète à dessein des mots terribles, et ces mots retentissent sur son cœur comme sur un timbre de plomb.

Tout homme est pécheur, et naturellement éloigné de la vie de Dieu ; mais vis-à-vis de la grâce divine qui agit par des moyens moraux et dont l'action est une action morale, il paraît que ceux-là sont dans une position plus dangereuse, chez lesquels les voiles épais de la chair ont lentement étouffé la lampe du sentiment moral. Il importe de ne pas perdre de vue que l'âme devenue matière est assujettie par là aux lois qui régissent la matière, lois inflexibles, lois qui ne fléchissent du moins que devant d'autres lois de leur propre nature ; la matière peut obéir à la matière, mais elle n'obéit qu'à la matière. Lors donc que l'idée divine descend dans l'esprit du voluptueux, l'intelligence l'accueille, la fait asseoir, l'écoute ; mais l'hôte véritable, le véritable maître de la maison, qu'il lui importait d'entretenir, il est absent, il est mort ; et après un entretien avec l'intelligence, entretien qui peut être long, animé, intéressant, mais toujours infructueux, l'idée céleste se retire.

Je sais, d'un autre côté, que des conversions touchantes ont eu lieu à la suite de ces mêmes écarts dont je signale le danger. Des âmes qu'une disposition tendre, trop peu surveillée, avait fait tomber, se sont relevées avant d'être avilies, avant d'être matérialisées ; une chute inattendue et profonde leur a révélé leur misère plus que n'auraient fait peut-être les plus longues réflexions et les plus sévères avertissements ; l'amour divin qui dormait en elles, a frémi et s'est réveillé ; désolées et couvertes de pleurs, elles se sont prises à aimer Dieu de toute la force dont elles étaient contraintes de se haïr ; un péché flagrant a déterminé leur marche indécise et paresseuse ; leur chute les a converties, leurs larmes les ont baptisées ; mais sans nous demander si quelquefois ces conversions apparentes n'ont pas été un change donné à l'ardeur d'une imagination tendre, obser-

vons seulement que les effets que nous avons décrits plus haut se trouveront pourtant réels, si on les cherche où il faut les chercher, à la suite d'une longue habitude de la volupté. On ferait une immense forêt des plantes qu'elle a desséchées.

Il faut peut-être avoir fait ces réflexions et ces observations pour bien comprendre un passage singulier de l'apôtre Saint-Paul : "Fuyez la fornication. Quelque péché que l'homme commette, il est hors du corps ; mais celui qui commet la fornication pèche contre son propre corps" [1. Cor. vi, 18.]. Le corps en introduisant le péché, semble l'unir plus intimement à l'âme. Du moins est-il sûr que les péchés dont il est le siège, et qui, tenant à l'âme, tiennent de plus à lui, se mettent à vivre de sa vie, s'identifient à lui, comme des caractères gravés dans une écorce croissent et se développent avec l'arbre qui les porte. Ce n'est pas du reste dans un sentiment de mépris pour le corps que l'apôtre en parle comme nous venons de voir. Il ne fait pas du corps, ainsi que quelques philosophes et quelques mystiques, un fâcheux accessoire, un fardeau de l'âme. Il en fait, s'il est permis de s'exprimer ainsi, une des personnes de la trinité mystérieuse que présente l'individualité humaine ; le corps est à ses yeux (et sa doctrine sur la résurrection correspond à cette idée) une partie éternellement nécessaire, éternellement permanente de l'homme, essentielle à l'homme comme l'âme et l'esprit ; il distingue soigneusement le corps et la chair ; la chair, substance contingente et muable du corps ; le corps, forme subsistante et perpétuellement inhérente à l'être humain ; et s'il dit de la chair qu'il ne faut pas en avoir soin pour en satisfaire les convoitises, il dit du corps qu'il faut le respecter comme "le temple du Saint-Esprit." Cette idée sublime et sanctifiante relève le corps de l'imprudent mépris qui, sous prétexte de ne veiller que sur l'âme, laisserait pénétrer par le corps jusqu'à elle toutes les semences de péché qu'un vent funeste agite et fait tourbillonner sur la surface du monde. Que pourrait-on opposer de plus fort à la volupté que cette parole : Ce corps, que tu entreprends de "souiller est le temple du Saint-Esprit ;" et celle-ci du même apôtre : "Que tout ce qui est en vous, l'esprit, l'âme" et le corps, soit conservé irrépréhensible pour l'événement de notre Seigneur Jésus-Christ (1. Thess. v. 25) !" Ainsi l'Évangile ne méprise aucune des parties de notre être, et même à peine les divise, mais sanctifie "tout ce qui est en nous." Le mépris du corps ne serait pas aussi sûr ; ce mépris spéculatif conduit facilement à l'esclavage en pratique.— *Vinct.*

La Justice à Rome.

Peut-on donner le nom de justice à ce qu'on va lire ? — Ce qu'on va lire et qui n'est certifié, pourra-t-on le croire ?

Non ; en effet, cela ne serait pas croyable si l'on ne savait que la cruauté et l'arbitraire qui descendent du faite à la base s'accroissent comme s'élargit la pyramide.

La justice se rend à Rome à huis clos et sur simple rapport : on y accorde bien le droit à l'accusé de choisir son défenseur ; seulement, si ce défenseur n'est pas du goût de ses juges, il faut qu'il en choisisse un autre ou qu'il accepte celui qu'il plaît au président du tribunal de lui désigner. Ensuite, on communique bien à ce défenseur les faits de l'accusation, mais on ne le met jamais, ni lui, ni le prévenu, en présence des dénonciateurs ou des témoins à charge, qui restent toujours inconnus à la défense.